Approches

Le Maroc, un pays en pleine déliquescence

Page 16

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5136 - Jeudi 30 juillet 2020 – Prix : 10 DA

614 nouveaux cas et 12 décès en 24 heures

Les contaminations se maintiennent en hausse

Page 2

Présidence de la République

Tebboune met fin aux fonctions du ministre du Travail

Page 2

En Libye la paix c'est possible... si Erdogan le veut

Par Mohamed Habili

Sous la pression de l'Europe, mais en premier lieu de la France, il faut bien le reconnaître, la Turquie a arrêté des forages qu'elle a entrepris en mer, dans lesquels la Grèce voyait une violation de ses eaux territoriales. Ce seul exemple laisse penser qu'il ne faut pas désespérer de la capacité du pouvoir turc à analyser correctement une situation, puis à vouloir s'en dégager s'il parvient à la conclusion que ses développements comportent des dangers pour ses intérêts vitaux. Seulement voilà, ce comportement chez lui n'est pas univoque. Il peut tout aussi bien être interprété comme un abandon définitif de son expansionnisme maritime au détriment de ses voisins méditerranéens et notamment de la Grèce, que comme une sage précaution de sa part prise en vue de lui épargner d'avoir à se garder dans la suite des événements de plusieurs côtés à la fois. Déjà qu'il a suffisamment à faire sur la rive sud de la Méditerranée, c'est-à-dire en Libye, où il risque d'entraîner son pays dans une guerre avec l'Egypte, pour peu qu'il mette à exécution sa menace de lancer les forces de Tripoli sur Syrte, ce serait pour le moins fort imprudent de sa part d'ouvrir un deuxième front sur la rive nord, en se mettant le cas échéant à dos une bonne partie de l'Europe. Viendra sûrement un temps où l'on saura qu'elles sont en l'occurrence ses véritables intentions. En attendant, contentons-nous d'en relever l'ambiguïté fondamentale.

Suite en page 3

Evoquant «une mobilisation maximale»

Le DG d'Algérie Poste se veut rassurant sur les liquidités

Ph/D. R.

Les mesures prises la veille par le gouvernement et le dispositif de coordination établi entre la Banque d'Algérie et Algérie Poste, sous la supervision du ministère des Finances, permettront une mobilisation maximale de liquidités nécessaires au niveau des bureaux de poste. C'est ce qu'a indiqué, hier, Abdelkrim Dahmani, directeur général d'Algérie Poste. Page 2

Compte tenu des circonstances sanitaires actuelles

La collecte des peaux des sacrifices n'aura pas lieu

Page 2

Le bureau fédéral a pris la décision hier

Saison terminée, le CRB champion, la Ligue I à 20 clubs

Page 16

Evoquant «une mobilisation maximale»

Le DG d'Algérie Poste se veut rassurant sur les liquidités

■ *Les mesures prises la veille par le gouvernement et le dispositif de coordination établi entre la Banque d'Algérie et Algérie Poste, sous la supervision du ministère des Finances, permettront une mobilisation maximale de liquidités nécessaires au niveau des bureaux de poste. C'est ce qu'a indiqué, hier, Abdelkrim Dahmani, directeur général d'Algérie Poste.*

Par Lynda Naili

Ce dispositif a d'ores et déjà permis à Algérie Poste la mobilisation, pour le mois de juin seulement, d'un montant de 285 milliards de DA au niveau des retraits des succursales de la BA et au niveau des encaissements et des virements au niveau des bureaux de poste d'un montant à hauteur de 91 milliards de DA, a relevé M. Dahmani, lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale.

«*Depuis le début de l'année, Algérie Poste a retiré 1 742 milliards de DA auprès de la Banque d'Algérie et a pu mobiliser, jusqu'au 20 juillet dernier, plus de 693 milliards de DA d'encaissement au niveau des bureaux de poste*», a-t-il précisé.

«*Tous les moyens ont été mis en place afin de mobiliser le maximum de liquidités pour pouvoir répondre aux besoins de la clientèle à la veille de l'Aïd El Adha*», assure-t-il.

S'agissant des mesures prises afin de régler le problème de liquidités, M. Dahmani a tenu à préciser qu'«*Algérie Poste dispose actuellement de 1 400 GAB et les retraits des clients d'Algérie Poste via les GAB des Banques ne constituent que près de 10 %*». Et d'expliquer, à ce propos, que les clients d'Algérie Poste détenteurs de cartes monétiques Eddahabia, qui sont au nombre de 6 millions, peuvent procéder à des opérations de retrait au niveau des guichets automatiques des banques lorsqu'il y a perturbation de liquidité au niveau du réseau postal. Dans ce contexte, il soulignera que «*l'utilisation des guichets automatiques des billets* (GAB) *d'Algérie Poste et ceux des banques, mis en place depuis janvier 2020, a permis aux clients d'Algérie Poste de pouvoir retirer, pour le seul mois de juin dernier, un montant de 8 milliards de DA au niveau des GAB des banques*». Et d'assurer que la promotion des moyens électroniques de paiement demeure la solution idéale pour faire face définitivement aux problèmes de liquidité. «*Il existe parmi les mesures prises par les pouvoirs publics, les opérations d'entraide entre les wilayas qui connaissent soit un excès, soit un déficit en liquidité*», a-t-il rappelé, ajoutant que «*cette mesure prise en concertation avec la BA a permis d'alimenter en liquidités un nombre de bureaux de poste dans plusieurs wilayas du pays*».

Abdelkrim Dahmani, directeur général d'Algérie Poste.

Ph.> D. R.

Mesures en faveur des retraités…

Par ailleurs, le directeur général d'Algérie Poste a fait part qu'en direction des plus de 3 millions de retraités disposant de comptes courant postaux, «*des mesures ont été prises à l'égard de cette catégorie de clients pour éviter les grandes affluences dans les bureaux de poste. Elles concernent principalement la mise en place d'un système de procuration exceptionnelle* (téléchargeable) *qui permet aux proches des personnes âgées de faire des retraits à leur place*». Et d'ajouter, dans ce sens, qu'«*un nouveau calendrier a été mis en place pour étendre la période des virements des retraites et des allocations qui était de 3 jours pour l'élargir sur 10 jours*». Ces mesures, rappellera-t-il, sont entrées en vigueur en ce mois de juillet et ont permis d'aplatir la courbe d'affluence des retraités au niveau des bureaux de poste. Ceci avant de noter qu'Algérie Poste dispose actuellement de 4 050 bureaux de poste à travers le territoire national et 27 millions de comptes, dont 22 millions sont des comptes actifs.

Les mesures d'urgence du gouvernement

Pour rappel, hier, durant la réunion interministérielle consacrée à la situation de la disponibilité des liquidités dans le réseau postal qui, ces dernières semaines, fait face à une forte pression de la demande de la clientèle d'Algérie Poste, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a ordonné un certain nombres d'instructions en vue de faire face au stress enregistré au niveau des agences postales. C'est ainsi qu'il a instruit les départements et services concernés sur, d'abord, «*la nécessité d'étaler, pendant tout le mois calendaire, le versement des salaires, des retraites et des aides sociales de l'Etat et d'adapter les horaires de travail des bureaux de postes en fonction de la demande exprimée*». Ensuite, Abdelaziz Djerad instruira ces ministres concernés, d'une part, d'«*élargir l'accès aux guichets automatiques des banques en mettant en œuvre rapidement l'interopérabilité des systèmes monétiques d'Algérie Poste et celui des banques*», et d'autre part, d'«*impliquer nécessairement les walis pour superviser et accompagner par des escortes les mouvements de fonds entre les agences excédentaires et les agences en déficit de liquidité*». Auparavant, soulignant que le montant total des retraits d'argent des bureaux d'Algérie Poste atteint en moyenne près de 400 milliards de DA par mois, le communiqué du Premier ministère, ayant sanctionné cette réunion, expliquera que «*la crise sanitaire liée au coronavirus a engendré des contraintes supplémentaires induites par les nouvelles règles d'organisation du travail, de respect de la distanciation physique et d'accès aux bureaux de poste*». Une situation, ajoutera la même source, à laquelle se greffera «*également l'indisponibilité d'une partie des personnels féminin ayant la garde d'enfants et également des personnels victimes de contamination au Covid-19*». Aussi, enchaînera ledit document, «*la situation actuelle ne se pose pas en termes de disponibilité de liquidités, mais elle est plutôt la résultante d'une conjoncture tout à fait particulière liée aux impacts de la situation sanitaire qui a provoqué un ralentissement de l'économie avec ses conséquences sur la circulation et le recyclage des liquidités*».

L. N.

Présidence de la République

Tebboune met fin aux fonctions du ministre du Travail

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a mis fin, hier, aux fonctions de M. Ahmed Chawki Fouad Acheuk Youcef, en sa qualité de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé ce jour un décret mettant fin aux fonctions de M. Ahmed Chawki Fouad Acheuk Youcef, en sa qualité de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale", lit-on dans le communiqué.

Le Président de la République a chargé la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaoutar Krikou d'assurer l'intérim du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a ajouté la même source.

R. N.

614 nouveaux cas et 12 décès en 24 heures

Les contaminations se maintiennent en hausse

L'ALGÉRIE a enregistré 12 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 1 cas de plus par rapport à hier (11), portant à 1 186 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a enregistré une certaine baisse avec 614 cas, 34 cas de moins par rapport à hier (648), pour atteindre au total 29 235 cas confirmés.

R. N.

Compte tenu des circonstances sanitaires actuelles

La collecte des peaux des sacrifices n'aura pas lieu

L'Aïd El-Adha, qui sera fêté demain, est souvent synonyme d'incivisme, d'insalubrité et de risques sanitaires d'autant plus important cette année avec le contexte dominé par l'épidémie de coronavirus. Les conditions dans lesquelles se déroule le sacrifice du mouton posent parfois de sérieux problèmes de santé. Dès les premières heures de la matinée du premier jour, des milliers de moutons vont être sacrifiés à travers toute l'Algérie. Malheureusement, l'ambiance de fête est souvent gâchée par la prolifération des déchets des moutons. Une situation récurrente à chaque fête du sacrifice, les cités et quartiers se transforment en abattoirs collectifs ne respectant que rarement les règles sanitaires et d'hygiène, et ce, malgré les campagnes de sensibilisation qui ne cessent d'appeler à redoubler de vigilance et à respecter les principales règles d'hygiène. Seul le civisme des citoyens peut faire régner la propreté pendant la fête, d'autant plus que pour cette année, la campagne de collecte des peaux des sacrifices n'aura pas lieu à cause du Covid-19. En effet, «*la campagne de sensibilisation pour l'Aïd lancé par notre agence cette année ne portera pas sur la collecte des peaux de mouton* (au profit des tanneries)*, mais plutôt sur les mesures d'hygiène afin d'éviter que l'acte du sacrifice ne se transforme en nouveau facteur de contamination*», a déclaré, hier à Alger, le directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane. Le directeur général de l'AND a prévenu, dans ce contexte, que les déchets d'abattage (toisons, cornes, pattes) sont classés dans la catégorie des déchets spéciaux, car ils pourraient être un facteur de propagation du virus notamment en cette période de crise sanitaire. «*Ces restes animaux classés dangereux ne devraient pas être collectés avec les ordures ménagères car ils constituent une source potentielle de risque pour la santé publique*», a-t-il prévenu. Aussi, il appelle les citoyens au strict respect des mesures d'hygiène en leur recommandant d'emballer les déchets dans de grands sacs en plastique qu'ils fermeront soigneusement avant de les déposer au niveau des points de collecte. «*Ces déchets seront acheminés le jour même par les services d'hygiène communaux vers les centres d'enfouissement technique*». En se référant aux donnés du système national d'information sur les déchets (Cnid), M. Ouamane a fait constater que le volume des ordures ménagères, qui avoisine en moyenne 35 620 tonnes par jour, enregistre habituellement une pic de 10 % durant les fêtes de l'Aïd El Adha. «*Mais pour cette année, la hausse ne serait pas aussi importante*», a-t-il prévu, estimant que «*de nombreuses familles renonceraient au sacrifice du mouton compte tenu des circonstances sanitaires actuelles*».

Meriem Benchaouia

Au détriment des mesures de prévention

Les taxis en chasse aux clients en ce moment de crise

«C'est une réelle crise que subissent les chauffeurs de taxi après la fermeture des aéroports et l'interdiction de circulation entre les wilayas où le taux de contamination est élevé. Donc, certains taxieurs qui ont la possibilité de transporter plusieurs clients, même sans bavette, le font car le terrain est vide et la demande a diminué», nous a confié, hier, le président de l'Union nationale des chauffeurs de taxi.

Par Thinhinene Khouchi

Ph.> D. R.

Au début de la reprise de leurs activités le 15 juin dernier, les chauffeurs de taxi appliquaient à la lettre le protocole strict de santé et respectaient les conditions sanitaires et de prévention imposées par le gouvernement. Mais depuis quelque temps, malgré l'augmentation notable des contaminations, on constate un vrai relâchement dans l'application de ces gestes et mesures. Contacté par téléphone, le président de l'Union nationale des chauffeurs de taxi, Hocine Aït Braham, nous a confié que «*depuis deux semaines, les mesures sanitaires imposées par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 et du déconfinement ont été allégées. Seul le port de la bavette par les chauffeurs et les clients est encore obligatoire, ainsi que l'interdiction aux passagers de s'installer à côté du chauffeur*». Il précisera qu'«*il n'est donc plus exigé de couvrir les sièges arrière du véhicule avec un film plastique ni même mettre à la disposition du client la solution hydroalcoolique. Le taxieur a aussi droit de transporter plus d'un passager à la fois à l'arrière du véhicule*». Malheureusement, malgré ces allégements, certains chauffeurs de taxi n'appliquent pas ce qui reste de ces mesures. Selon Ait Braham, «*il est vrai que certains chauffeurs n'appliquent pas vraiment les mesures, notamment concernant le nombre de clients et le port de la bavette par les passagers. Certains acceptent également que le client s'installe sur le siège avant et même sans bavette car il y a une véritable crise. Le terrain est vide et la demande a beaucoup baissé suite à la fermeture des aéroports et l'interdiction de circulation entre les wilayas*». Et d'ajouter : «*On assiste à une véritable chasse aux passagers, même au détriment des mesures de prévention. Car si je refuse de transporter un client qui ne respecte pas les mesures dont le port du masque, la distanciation entre lui et moi, un autre taxieur le fera même en risquant d'être sanctionné car on est sans revenu et on a des charges à honorer, sans oublier nos besoins de consommation au quotidien*». En outre, le président de l'Union nationale des chauffeurs de taxi a pointé du doigt l'incivisme de certains citoyens qui aiment s'installer sur le siège avant du véhicule. «*Certains citoyens ne comprennent pas et se fâchent quand on leur demande de s'asseoir sur le siège arrière du véhicule et de respecter la distanciation sociale ou même de porter le masque de protection*». Enfin, questionné sur le nombre de chauffeurs sanctionnés, Ait Braham a indiqué : «*Je n'ai pas le chiffre exacte, mais j'ai plusieurs collègues qui ont été arrêtés et ont fait l'objet de retrait immédiat du permis à Chéraga, Bab El Oued, pour non-respect des mesures de prévention*».

T. K.

Aïd El Adha en temps de pandémie

Sacrifice du mouton, un rite à haut risque

Beaucoup d'appréhensions précèdent cette année le rite du sacrifice du mouton à l'occasion de l'Aïd El Adha. Des centaines de milliers de citoyens vont accomplir cette tradition prophétique, malgré le risque de contagion au Covid-19. L'enjeu est d'égorger son mouton tout en veillant à se protéger et préserver la vie des membres de sa famille et de ses proches. Exceptionnellement, le communiqué de la Protection civile à l'occasion de l'Aïd El Kebir de cette année ne porte pas que sur la vigilance lors de l'utilisation des outils. Il est aussi question d'éviter la contamination par le coronavirus.

«*En prévision de la célébration de l'Aïd El Adha, dans les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de coronavirus, et afin de réduire les conséquences générées par l'utilisation des outils lors du sacrifice (couteaux, hache, chalumeaux), la direction générale de la Protection civile appelle tous les citoyens à faire preuve de prudence et de vigilance, lors de l'utilisation dangereuse de ces outils*», précise le communiqué.

Ajoutant qu'il est recommandé, dans ce sens, l'application des mesures préventives de lutte contre le Covid-19, pour éviter la contamination ou la transmission à d'autres personnes, notamment en respectant la distanciation physique et en évitant les rassemblements autour du sacrifice ainsi que la désinfection et le nettoyage du lieu d'abattage avant et après l'achèvement de l'opération.

Aussi, la Protection civile rappelle que le port de la bavette est obligatoire ainsi que les gants de protection, recommandant également l'«*utilisation de la pompe à air manuelle au lieu de souffler avec la bouche, la stérilisation des outils utilisés avant, pendant et après l'achèvement de l'opération, le lavage régulier des mains et éviter de toucher le nez et la bouche*». Outre d'éviter l'échange des outils utilisés entre les personnes, d'autres mesures, souligne la même source, sont à prendre, s'agissant de la manipulation des couteaux, haches et tabounas qui doit répondre aux consignes de sécurité. Au-delà des recommandations de la Protection civile, d'imminents professeurs étaient catégoriques quant au risque encouru, appelant à surseoir à ce rituel cette année, afin d'éviter le risque de contamination au coronavirus.

Mohamed Toumi, directeur exécutif de la Fédération algérienne des consommateurs, s'exprimant, hier, à la Radio nationale, a indiqué, de son côté, que l'accomplissement du rituel du sacrifice présente des dangers. Selon lui, même le recours aux abattoirs n'est pas une solution à la portée de tous, puisque cela nécessitera une organisation, en plus du problème de transport des bêtes. A cela, faut-il ajouter que les conditions d'hygiène dans la plupart des abattoirs laissent à désirer. M. Toumi a ainsi appelé à la vigilance et à éviter les déplacements et les regroupements. Pour sa part, Pr Mustapha Khiati, président de la Forem, a souligné que c'est «*la grande partie de la population algérienne qui veut faire le sacrifice*», surtout que depuis le début de la pandémie les citoyens se sont retrouvés privés de mosquée, de prière, etc. Ainsi, il a préconisé de savoir gérer cette fête du sacrifice en accompagnant les citoyens et en les sensibilisant.

Aomar Fekrache

LA QUESTION DU JOUR

En Libye la paix c'est possible... si Erdogan le veut

Suite de la page une

Mais que cela toutefois n'empêche personne d'espérer de sa part une attitude de même inspiration de ce côté-ci de la Méditerranée. La Turquie peut en effet s'engager dans une politique pour ainsi dire de désescalade avec l'Egypte et qui soit aussi porteuse que celle qu'elle vient d'initier avec la Grèce. Concrètement, il lui suffirait pour cela d'annoncer qu'elle cesse de faire de la reprise de Syrte par Tripoli la condition sine qua non du retour à la table des négociations. Une déclaration en ce sens de sa part ferait d'ailleurs un plus grand effet que la décision prise brusquement par elle de respecter l'intégrité des eaux territoriales grecques. Cette dernière n'a guère fait les grands titres des journaux, alors que l'abandon par elle du préalable du retour de Syrte dans le giron de Tripoli n'y manquerait probablement pas. Et pour cause, ce n'est pas en Méditerranée du nord que la guerre menace le plus nettement aujourd'hui mais en Méditerranée du sud. Même si la Grèce a clairement fait savoir de quel côté elle se rangerait si celle-ci venait à éclater. De sorte que cette guerre ne serait ni seulement libyenne, ni seulement africaine ou maghrébine, elle serait méditerranéenne, et par la même occasion européenne. Elle prendrait inévitablement la forme d'un embrasement s'étendant à toute une région, d'une conflagration par conséquent, dont personne ne sortirait indemne, pas plus les parties qui l'auront provoquée que celles qui l'auront subie. Il ne tient qu'à la Turquie d'en faire faire l'économie à la Libye, à la Méditerranée et au monde. Elle n'aurait pour cela qu'à annoncer qu'elle ne conditionnait plus la paix à la reprise de Syrte et d'al-Juffra par le gouvernement de Tripoli. Elle ne ferait d'ailleurs en cela que se mettre en accord avec ses propres déclarations sur l'impératif de préserver dans tous les cas de figure l'unité territoriale et politique de la Libye. Si tel est le véritable but poursuivi par elle, la paix est non seulement possible dès à présent, mais rarement elle l'aura été à ce point. Elle y aurait d'ailleurs été pour beaucoup. Sans son intervention en effet aux côtés du GNA, Tripoli serait tombé. Il n'y aurait même pas eu besoin dans ce cas de relancer les pourparlers entre Libyens. Tobrouk aurait pris Tripoli, mettant du même coup fin à la crise libyenne.

M. H.

Oran

Plus de 500 tests «PCR» quotidiennement

PLUS DE 500 tests PCR (Réaction en chaîne par polymérase) sont effectués par jour dans les différents établissements hospitaliers et structures sanitaires de la wilaya d'Oran en charge de la lutte contre Covid-19, a-t-on appris, hier, du chargé de communication de la Direction locale de la santé, de la population (DSP).
Ainsi, plus de 500 tests PCR sont effectués quotidiennement au niveau des cinq pôles hospitaliers chargés de la lutte contre Covid-19, en l'occurrence le CHU et l'EHU d'Oran, l'EPH d'El Mohgoun, l'EH d'Ain El Turck et l'EHS de Canastel et aussi les nouvelles unités de dépistage du Covid-19 avec PCR ouvertes dans les EPSP de la wilaya, a précisé à l'APS Dr Youcef Boukhari, également chef de service prévention à la DSP.
Neuf unités de dépistage du Covid-19 ont récemment été ouvertes dans certaines structures de soins à Oran (3 unités) Bethioua (1), Gdyel (1), Es-senia (1), Oued Tlélat (1), Boutlélis (1) et Ain El Turck (1), dans le but d'atténuer la pression sur les grands pôles hospitaliers en matière de prise de prélèvement de tests PCR et aussi de consultations et prescription de traitements, a-t-il fait savoir.
A ce titre, une quinzaine de polycliniques dans la wilaya d'Oran ont commencé, depuis quelques jours, à faire le diagnostic et délivrer les traitements nécessaires aux patients atteints de coranavirus.
Dans chacune des 9 daïras de la wilaya d'Oran, une polyclinique a été dédiée à la prise en charge Covid-19. La daïra d'Oran, la plus grande et la plus peuplée, s'est vu consacrer six polycliniques, a-t-il signalé, soulignant que «*la pression sur les principaux pôles hospitaliers en charge du Covid-19 a baissé d'un cran, malgré la recrudescence des cas de nouvelles contaminations, et ce, grâce à ces mesures prises*».
La wilaya d'Oran dispose de trois laboratoires dédiés aux tests PCR, à savoir l'antenne de l'institut Pasteur d'Algérie (IPA) et les laboratoires de l'EHUO et du CHUO. D'autres structures vont renforcer ce dispositif de dépistage au PCR très prochainement, a fait savoir Dr Boukhari.
La wilaya a enregistré, depuis la déclaration de la pandémie et jusqu'à dimanche dernier, pas moins de 3 838 cas positifs dont 2 533 sont guéris et 94 personnes sont décédées, a-t-on rappelé.

O. N.

Secteur de l'enseignement supérieur

Le ministre : «L'excellence et l'innovation, piliers du plan de travail»

■ Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a mis en exergue, mardi à Chlef, le rôle de l'excellence et de l'innovation dans le plan de travail de son département.

Par Souad Gh.

«*Le plan de travail du secteur de l'Enseignement supérieur proposé dans le cadre du plan d'action du gouvernement s'appuie, essentiellement, sur l'excellence et l'innovation*», a précisé le ministre à l'ouverture des travaux du Symposium régional des universités de l'ouest, abrité par le pôle universitaire d'Ouled Farès de Chlef.

L'élévation des prestations des établissements de l'enseignement et la recherche à hauteur des références internationales en la matière figure, également, parmi le plan d'action en question, a-t-il ajouté, signalant que l'objectif recherché consiste à transformer ces lieux de la science et du savoir en «*véritables appuis du développement global du pays*».

Outre la conjugaison des efforts et la mobilisation des forces actives du secteur, la réalisation de cette aspiration exige le développement des méthodes de communication à tous les niveaux ainsi que la consolidation de la capacité d'écoute aux intérêts et préoccupations légitimes des composants de la famille universitaire et scientifique «*afin de les prendre en charge à temps*».

Afin d'atteindre ces objectifs, il est, selon lui, plus que nécessaire de mobiliser les énergies et les capacités en vue de «*changer les visions, les procédés d'organisation et les méthodes de travail, en recourant à des approches participatives dans l'administration et la gestion, dans le cadre d'une nouvelle gouvernance universitaire basée sur la mise en œuvre des concepts de transparence et de participation*».

Abdelbaki Benziane, ministre de l'Enseignement supérieur

Ph.> D. R.

Cette approche nécessitant le recours à un procédé «*osé*» de communication à la faveur duquel les enseignants, les chercheurs et les étudiants sont transformés en énergie positive et en acteurs dynamiques dans la réalisation du plan de développement de l'établissement à moyen et long terme, par le biais de la consolidation des mécanismes de concertation et de dialogue visant à surmonter les difficultés entravant l'accomplissement du travail, limitant l'esprit d'initiative et affaiblissant la capacité d'innovation et de renouveau.

Il a noté que la feuille de route proposée par le secteur comporte un certain nombre de grands chantiers ouverts assurant, en particulier, la consolidation des pôles d'excellence et l'ouverture réelle sur l'environnement économique et social, à la faveur de la consolidation de la relation entre l'université et l'entreprise et de l'instauration de liens durables entre les espaces de la formation, de la recherche et de la production.

Abordant la situation sanitaire traversée par le pays, il a mis l'accent sur le fait qu'elle ne doit pas décourager la famille universitaire à relever le défi consistant à permettre aux établissements de l'enseignement supérieur d'accomplir leurs missions notamment celles inhérentes à la formation et la recherche.

«*Il n'échappe à personne que le secteur de l'Enseignement supérieur est un secteur sensible et vital au regard des espoirs qui y sont fondés dans la formation* des ressources humaines hautement qualifiées, ainsi que dans la contribution dans le développement de la connaissance, laquelle constitue la base de tout développement durable dont le facteur humain représente la finalité première

Outre l'amélioration de la qualité de la formation et de l'enseignement qu'elle exige, la réalisation de ces objectifs reste tributaire de l'élévation du niveau de la recherche de telle sorte à répondre aux exigences de la société des informations et de l'économie basée sur la connaissance.

A l'entame de sa visite, le ministre s'est rendu à la ville côtière Ténès où il a inauguré l'Institut des sciences de la mer, «*un acquis permettant à l'université de s'ouvrir pleinement sur son environnement économique*».

S. Gh.

Hydrocarbures

Sonatrach et le groupe espagnol CEPSA signent un mémorandum d'entente

Le Groupe Sonatrach et le Groupe espagnol CEPSA ont signé, hierà Alger, un mémorandum d'entente (MoU) afin d'examiner les possibilités d'investissements conjoints dans les domaines d'exploration, de développement et de production d'hydrocarbures en Algérie et à l'international.

Le mémorandum d'entente a été signé par le P-dg du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, du côté algérien, et le P-dg du Groupe CEPSA, Philipe Boisseau, de la partie espagnole, au siège de la Sonatrach, en présence de plusieurs responsables et hauts cadres des deux compagnies.

La signature de ce protocole permettra aux deux parties de «*consolider leur partenariat existant à travers la recherche de nouvelles opportunités de coopération dans les hydrocarbures*», a indiqué M. Hakkar, rappelant que CEPSA est un partenaire «*historique*» pour Sonatrach et la collaboration entre les deux parties avait commencé en 1992.

Le responsable a souligné l'existence de quatre contrats de production et exploitation des hydrocarbures en vigueur jusqu'à 2040 entre Sonatarch et CEPSA, ajoutant qu'il existe également une relation commerciale sur le gaz naturel et le GNL avec CEPSA qui est un «*important*» client de la Sonatrach.

Ainsi, ajoute-t-il, cette relation sera renforcée avec la production du gaz sur quelques périmètres en Algérie, alors qu'en Espagne, la Sonatrach est partenaire de CEPSA sur deux projets, dédiés à la commercialisation du gaz et la production de l'électricité.

Soulignant que les deux parties continueront de travailler avec l'esprit gagnant-gagnant, M. Hakkar, a précisé que «*le mémorandum d'entente conclu permettra un partenariat sur toutes la chaîne des hydrocarbures* (pétrole et gaz) *pour chercher de nouvelles opportunités en Algérie et à l'international*».

Pour sa part, M. Boisseau a estimé que le partenariat de CEPSA avec Sonatarch est «*essentiel*», ajoutant que la coopération s'inscrit dans la durée et «*nous souhaitons développer ces relations avec Sonatrach dans les projets en commun que nous avons ou d'autres qui viendront à l'avenir*».

Affichant sa satisfaction de la signature de ce mémorandum d'entente, M. Boisseau a précisé qu'il «*permettra de renfoncer des relations étroites*», et grâce à lui, «*les deux sociétés vont chercher ensemble d'autres opportunités*».

A rappeler qu'à travers la conclusion de ce mémorandum, Sonatrach confirme sa volonté de conforter sa politique de partenariat, notamment dans le cadre des dispositions de la nouvelle loi sur les activités des hydrocarbures, visant à augmenter les réserves d'hydrocarbures et les niveaux de production.

L. N.

Pêche

Le programme de relance prévoit la production de 166 000 tonnes de poissons par an

■ Le ministre de la Pêche et des Produits halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a annoncé, à Mostaganem, un nouveau programme de relance économique et social du secteur de la Pêche qui prévoit une production de 166 000 tonnes de poissons par an.

Ph/D. R.

Par Malak S.

Dans une déclaration en marge de sa visite dans a wilaya de Mostaganem, Sid Ahmed Ferroukhi a indiqué que la moyenne nationale annuelle est actuellement de 100 000 tonnes, soulignant que l'ambition est d'atteindre 166 000 t/an. Cet objectif permet, selon le ministre, de satisfaire les besoins des consommateurs, de renforcer le marché national en espèces diversifiées de produits halieutiques contribuant à introduire des protéines marines aux régimes alimentaires des Algériens. Il a fait savoir, au passage, que le secteur a tracé des objectifs annuels pour développer les activités de la pêche et de l'aquaculture et est actuellement en phase de concrétisation de la feuille de route au niveau des wilayas. Ce programme permet de développer l'activité de la pêche en haute mer en préservant les activités de la pêche côtière, en plus de développer la filière aquaculture parallèlement avec la relance de la fabrication et l'économie bleue permettant de créer la richesse et de nouveaux emplois. Le ministre a mis l'accent aussi sur la contribution des activités de la pêche sous toutes ses formes à l'économie nationale, ce qui nécessite de nouveaux critères pour jouer son rôle essentiel à l'économie générale et locale, fournir de nouveaux produits en créant la valeur ajoutée et l'emploi. Abordant les retombées de la pandémie de coronavirus sur le secteur de la Pêche et des Produits halieutiques, M. Ferroukhi a fait savoir que l'Etat a pris en charge les professionnels, quoi que leurs activités n'ont pas été totalement suspendues en comparaison avec celle d'autres secteurs, à la faveur des efforts des autorités locales qui ont contribué à la disponibilité des conditions adéquates pour la poursuite de l'activité et l'approvisionnement des marchés en produits de mer. Plus de 15 000 professionnels activant dans le secteur de la Pêche et de l'aquaculture au niveau national ont bénéficié de l'allocation de solidarité décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en dépit de l'impact de la pandémie qui a été limité à certains sites de production et de commercialisation.

M. S./APS

Commerce

Abrogation de l'arrêté fixant la durée minimale de conservation des produits importés

L'arrêté de 2019 fixant la durée minimale de conservation des produits importés soumis à l'obligation d'indication de la date limite de consommation a été abrogé par un arrêté ministériel publié au *Journal officiel* N° 41. Suite à ce nouvel arrêté signé par le ministre du Commerce, Kamel Rezig, le 22 juin dernier, «*sont abrogées les dispositions de l'arrêté du 3 avril 2019 fixant la durée minimale de conservation des produits importés soumis à l'obligation d'indication de la date limite de consommation*». Selon l'arrêté ministériel de 2019, il est entendu par durée minimale de conservation, la période comprise entre la date d'inspection du produit au point de débarquement jusqu'à la date limite de consommation, mentionnée sur l'étiquetage. Pour ce qui est de la durée de vie, elle signifie la période allant de la date de fabrication ou de conditionnement jusqu'à la date limite de consommation. «*Les produits dont la durée de conservation est inférieure ou égale à une année, doivent posséder, à la date d'inspection, une durée minimale de conservation égale, au moins, à 70 % de leur durée de vie, exprimée en mois et en jours*», stipulait l'article 3 de l'arrêté de 2019. Le même article exigeait également que «*les produits dont la durée de conservation est supérieure à une année, doivent posséder, à la date d'inspection, une durée minimale de conservation égale, au moins, à 50 % de leur durée de vie, exprimée en mois et en jours*».

Aymen B.

Changes

L'euro progresse face à un dollar abîmé par la situation sanitaire aux Etats-Unis

L'euro repartait à la hausse hier, face au dollar, après une journée de pause et tandis que la pandémie de Covid-19 continue de progresser, notamment aux Etats-Unis. Hier matin, l'euro prenait 0,28 % face au billet vert, à 1,1749 dollar. Mardi, il avait terminé en baisse, après sept séances de hausse d'affilée. Le dollar index, qui mesure la valeur du billet vert par rapport à un panier d'autres devises, est pour sa part tombé plus tôt dans la séance à un nouveau plus bas depuis deux ans. «*Il est intéressant de noter la faiblesse du billet vert par rapport aux devises à risque et aux devises refuges, ce qui dénote les inquiétudes des investisseurs quant à la capacité de l'économie américaine à rebondir*», a souligné Ricardo Evangelista, analyste. Au début de l'expansion de la pandémie de Covid-19 à travers le monde, le dollar avait grimpé, dopé par son statut de valeur refuge, puis décliné lorsque l'optimisme avait fait son retour. Les Etats-Unis ont accusé mardi le plus lourd bilan journalier des décès liés au coronavirus depuis plus de deux mois, avec près de 1 600 morts. «*L'euro perd également un peu de son éclat tandis que le nombre d'infections augmente à nouveau en Europe, ce qui alimente les craintes d'une deuxième vague*», a commenté Antje Praefcke, analyste. Par ailleurs, les investisseurs étaient dans l'attente de la Réserve fédérale américaine, qui doit annoncer ses conclusions après la séance européenne. Le marché attend de «*savoir si le Comité de politique monétaire donnera une première indication sur une modification de ses perspectives ou sur la possibilité de contrôler la courbe des taux*», a commenté Mme Praefcke. En plus du contrôle de l'inflation aux alentours de 2 % et de la préservation de la croissance et de l'emploi, la Fed se doterait ainsi d'un nouvel objectif : maintenir le coût d'emprunt de l'Etat au plus bas et éviter que les taux d'intérêt à plus long terme ne s'envolent.

Agences

Etats-Unis

La confiance des consommateurs s'est dégradée en juillet

LA CONFIANCE des consommateurs américains s'est détériorée en juillet en raison de la résurgence de la pandémie de Covid-19, selon l'indice du Conference Board, ont rapporté mardi des médias locaux. L'indice a perdu 5,7 points pour tomber à 92,6 points, légèrement supérieur aux attentes des analystes qui tablaient sur 92 points, ont ajouté les mêmes sources, citant un communiqué. La composante mesurant la situation actuelle, basée sur l'évaluation par les consommateurs des conditions actuelles des entreprises et du marché du travail, a enregistré des gains, passant de 86,7 points en juin à 94,2 points en juillet. Cependant, celle mesurant les attentes, basée sur les perspectives à court terme des consommateurs en matière de revenus, d'activité et de marché du travail, a baissé, passant de 106,1 en juin à 91,5 ce mois-ci (-14,6 points). L'enquête mensuelle a été conduite jusqu'au 17 juillet au moment où le nombre de cas de Covid-19 a flambé dans le pays, en particulier dans le sud et l'ouest. Dans le détail, la part des consommateurs affirmant que les conditions économiques sont «*bonnes*» est restée relativement inchangée à 17,3 %, tandis que celle affirmant que les conditions sont «*mauvaises*» est passée de 42,5% à 39,1 %. En juillet, les consommateurs ont aussi jugé que le marché de l'emploi était plus favorable (21,3 %, +0,8 point de pourcentage). Mais se tournant vers l'avenir, la part des consommateurs prévoyant une amélioration de la conjoncture au cours des six prochains mois est tombée à 31,6 % contre 42,4 % un mois plus tôt. En outre, ils étaient plus nombreux à s'attendre à une détérioration (19,3 %, +4,1 points de pourcentage). Les consommateurs se sont aussi montrés plus pessimistes pour l'emploi et pour leurs revenus à venir.

R. E.

Valorisation des monuments

Restauration de la «Mosquée du Pacha» à Sidi El Houari après le déconfinement

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a annoncé, mardi à Oran, que l'opération de restauration de la «Mosquée du Pacha», sise à haï Sidi El Houari, cœur palpitant de la ville d'Oran, débutera après la fin du confinement décidé dans le cadre des mesures de protection pour endiguer la pandémie de coronavirus.

Par Wahiba H.

Ph : D. R.

La ministre a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de la deuxième et dernière journée de sa visite dans la wilaya, marquée par l'inspection de divers monuments historiques d'Oran, que l'opération de restauration de la Mosquée du Pacha, qui sera réalisée dans le cadre d'une convention avec des Turcs, sera lancée directement après le déconfinement, mettant en avant l'achèvement de l'étude de ce projet. Un projet qui n'a pas permis l'entame des travaux de restauration à cause de la suspension de la navigation aérienne engendrée par la pandémie de Covid-19, a-t-elle fait observer. Malika Bendouda, qui s'est enquis de cet édifice religieux érigé en 1797 à l'époque de «Mohamed Bey El Kébir», a exprimé sa satisfaction quant au relogement des familles qui squattaient ce site dans de nouveaux logements par les autorités locales qui attendent de pied ferme le lancement des travaux de cette opération de restauration. Toujours, dans le cadre du partenariat avec les Turcs, il est prévu la restauration du Palais du Bey dont les travaux seront lancés également après le déconfinement. Ce projet de restauration a l'avantage d'assurer la formation de la main-d'œuvre algérienne dans ce domaine, notamment pour acquérir le savoir-faire en la matière leur permettant de participer à la concrétisation d'autres projets de restauration, a souligné la ministre. Par ailleurs, le site historique «Portus Magnus», situé dans la commune de Bethioua, à l'Est d'Oran, et représentant «*des ruines d'une ville romaine*», bénéficiera d'une opération d'une clôture de protection, a annoncé la ministre lors de sa visite sur ce site qui s'étend sur une superficie de 49,32 hectares. Un site classé en 1968 et qui a bénéficié en 2011 d'une étude d'un plan de sauvegarde et de restauration. Ce site historique sera doté d'un bureau formé de deux représentants du Centre national des recherches préhistoriques, sciences de l'homme et d'histoire, du Centre national d'archéologie et de l'Office national de la gestion et de l'exploitation des biens culturels protégés, pour entamer les travaux de fouille organisée et spécialiser le siège de la protection des pièces archéologiques, a fait savoir Mme Bendouda. En réponse à une question sur les salles de cinéma, la ministre a fait savoir qu'il y a une réflexion pour trouver une formule avec le ministère de l'Intérieur afin de récupérer les salles et éventuellement les remettre aux privés, à l'instar des jeunes qui veulent investir dans domaine. La deuxième journée de la visite du ministre de la Culture et des Arts dans la wilaya d'Oran a été consacrée à l'inspection de plusieurs autres sites archéologiques, dont le Palais du Bey et la Mosquée du Pacha, à haï Sidi El Houari, et le Fort de Santa Cruz, un monument historique édifié sur le mont du Murdjadjo, de même qu'elle s'est rendue sur le chantier du projet de réalisation du nouveau siège de la direction de la culture. Elle a visité, dans la soirée de lundi dernier, plusieurs structures culturelles, ainsi que le projet d'aménagement du Palais de la Culture où elle a rencontré les représentants de la société civile qui activent dans le secteur de la Culture, de même qu'un théâtre appartenant à un particulier et le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC). **W. H.**

Traite des personnes

L'Algérie pâtit de ce problème du fait des crises récurrentes dans la région

Le directeur général des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Lazhar Soualem, a plaidé pour l'intensification des efforts internationaux face au crime de la traite des personnes, soulignant que l'Algérie pâtissait de ce fléau du fait des crises récurrentes dans la région. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une journée d'étude sur le thème «Non à l'exploitation des personnes», organisée par le Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, en coordination avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M. Soualem a mis en avant l'impératif d'intensifier les efforts internationaux en matière de lutte contre le crime de la traite des personnes, expliquant que «*l'Algérie pâtit de ce fléau du fait des crises récurrentes dans la région, un terreau favorable aux activités des groupes criminels*». L'organisation de cette manifestation en dépit de la pandémie Covid-19 vise à «*témoigner notre solidarité avec les victimes de la traite des personnes, souligner la gravité de ce phénomène transcontinental et sensibiliser la société dans toutes ses composantes* (institutions, société civile, secteur privé et corps de sécurité) *sur ce fléau qui relève du crime organisé*», a-t-il indiqué au sujet de cette rencontre, organisée au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, à l'occasion de la Journée mondiale de la dignité des victimes de la traite d'êtres humains (30 juillet). L'Algérie, a-t-il ajouté, «*pâtit du problème de la traite des personnes, car la région est le théâtre de crises récurrentes qui constituent un terreau favorable aux groupes et réseaux criminels qui injectent les revenus du crime organisé dans d'autres activités criminelles, tels que le terrorisme, les trafics d'armes et de drogue et la traite des personnes*». Rappelant que «*l'Algérie n'a eu de cesse d'appeler à se pencher sur les causes à l'origine de ces déplacements par milliers et à activer la coopération internationale*», il a affirmé qu'aucun pays «*ne peut faire face, seul, à ce crime qui connaît des proportions alarmantes*». Qualifiant d'«*hallucinantes*» les recettes de la traite des êtres humains, estimées à quelque 150 milliards USD/an, M. Soualem a souligné qu'il s'agit là du troisième trafic criminel le plus lucratif dans le monde après celui des armes et des drogues. S'agissant des efforts de l'Algérie en matière de lutte contre ce fléau, M. Soualem a rappelé l'actualisation du code pénal, évoquant un projet de texte de loi en discussion, initié par le Comité national de lutte contre la traite des personnes en collaboration avec des départements ministériels. Le gsouvernement est décidé à finaliser ce texte de loi avant de le présenter au Parlement pour adoption, a-t-il assuré. Créé en vertu du décret présidentiel numéro 16-249 du 26 septembre 2016, le Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, placé sous l'autorité du Premier ministre, est un point focal national qui veille à la sensibilisation de tous les acteurs nationaux à la nature et formes de ce crime étranger à la société algérienne. Il a cité, dans le même contexte, notamment l'organisation de journées de sensibilisation et d'étude, la formation et la sensibilisation des parties prenantes (Sûreté et Gendarmerie nationales, corps de la justice) en matière de prise en charge des victimes de ce crime, ainsi que la mobilisation des médias et de la société civile, qui constitue, pour M. Soualem, «*un maillon important dans cette stratégie nationale*». Quant aux missions du comité, il a cité la collecte des données liées au crime et à son évolution, l'élaboration d'un rapport annuel à soumettre aux hautes autorités du pays, outre la proposition de mesures à prendre pour assurer une meilleure prise en charge des victimes de la traite des personnes. Les mesures concernent également les poursuites à engager contre les auteurs de ce crime et le démantèlement des réseaux organisés qui exploitent les victimes dans des actes criminels inhumains, telle que la prostitution, la mendicité ou le travail forcé. Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des représentants de plusieurs ministères, de la société civile, du corps de la magistrature, des corps de sécurité ainsi que l'ambassadeur du Royaume uni, l'accent a été mise sur les répercussions psychologiques de ce crime «*dégradant*» sur les victimes. Dans ce sens, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari, a affirmé que «*la traite des personnes porte atteinte au fondement de la dignité humaine*», soulignant que ce fléau, qui prolifère dans les environnements où les conditions de vie décente sont absentes, est favorisé par le terrorisme et les crises qui secouent la région. Citant des rapports onusiens et américains, il a fait savoir que le nombre des victimes avoisinerait les 25 millions de personnes et que 800 à un million de personnes sont pris au piège de ces réseaux criminels chaque année. A noter que le CNDH est membre du Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes. Pour sa part, la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saida Benhabiles, a fait savoir, dans son intervention, que les enfants sont les premières victimes de ce crime. Lors des opérations de rapatriement des migrants clandestins, le CRA a eu à constater que plus de 6 000 enfants n'avaient pas d'accompagnateurs et étaient exploités dans la mendicité, a-t-elle ajouté. Rappelant que la dégradation de la situation sécuritaire dans les pays des victimes était souvent à l'origine des flux migratoires, la présidente du CRA a tenu à saluer la volonté politique de l'Algérie à lutter contre ce crime, notamment à travers son arsenal juridique coercitif. **Lyes B.**

Mostra de Venise

18 films en compétition officielle

La 77e Mostra de Venise se tiendra du 2 au 12 septembre, malgré la pandémie de Covid-19 qui a obligé le festival à réduire son programme avec un concours officiel de 18 films, ont annoncé les organisateurs.

Par Abla Selles

«*La Mostra se tiendra aux dates prévues, au prix de quelques renonciations*», a déclaré le directeur du festival, Alberto Barbera, cité par les médias.

Le concours officiel comprend 18 films, dont quatre italiens des réalisateurs Emma Dante («*Le sorelle Macaluso*»), Claudio Noce («*Padrenostro*») sur la vague terroriste des années 70, Susanna Nicchiarelli («*Miss Marx*») sur la plus jeune fille de Karl Marx et Gianfranco Orsi («*Notturno*»), tourné en Syrie.

Un autre film italien, «*Lacci*» de Daniele Luchetti, une histoire d'infidélité dans le mariage d'un couple napolitain, hors concours, ouvrira le festival.

Au total, 60 longs métrages seront présentés dans cinq catégories différentes et 15 courts-métrages, ainsi qu'une série télévisée, ont précisé les organisateurs.

Les réalisateurs viennent de pays comme le Mexique, Israël, la Russie ou l'Iran, le Japon et l'Inde. Le jury de la Mostra qui décernera le Lion d'Or sera présidé par la star australienne Cate Blanchett qui aura à ses côtés l'actrice française Ludivine Sagnier, les cinéastes allemand et roumain Christian Petzold et Cristi Puiu, l'écrivain italien Nicola Lagioia et les réalisatrices britannique et autrichienne Joanna Hogg et Veronika Franz. Le Lion d'Or pour l'ensemble de leur carrière sera décerné à l'actrice britannique Tilda Swinton et à la réalisatrice hongkongaise Ann Hui. Tilda Swinton, 59 ans, est «*unanimement reconnue comme une des interprètes les plus originales et les plus intenses à s'être fait connaître à la fin du siècle dernier*», avait expliqué il y a une semaine M. Barbera en annonçant cette décision. Ann Hui, quant à elle, est une des réalisatrices les plus appréciées, prolifiques et polyva-

Ph/D. R.

Bouira

14 wilayas participent au Salon virtuel national de la photographie

14 wilayas prennent part au Salon national virtuel de la photographie qu'organise la maison de la culture Ali-Zaâmoum de Bouira, ont indiqué les organisateurs. «*Ce salon virtuel de la photographie est organisé en hommage au photographe Maâzouz Abdelaziz, un des fondateurs du 1er Salon de la photographie à Bouira*», a expliqué à l'APS la directrice de la maison de la culture, Saliha Chirbi. Autodidacte et pionnier de l'outil informatique et de l'art de la photo, Abdelaziz Maâzouz est né en 1960 à Lakhdaria. «*Il a brillé dans plusieurs salons nationaux et locaux grâce à ses belles œuvres photographiques*», a souligné Chirbi. La même responsable a fait savoir que 14 wilayas participent à cette quatrième édition, organisée en virtuel en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19. Cette manifestation se déroule à distance et via Internet avec la participation de 70 photographes issus de ces wilayas. «*Leurs travaux de photographie seront présélectionnés pour que les meilleurs seront présents lors de la sélection finale*», a encore expliqué Chirbi. La remise des prix aux lauréats aura lieu le 20 août prochain à l'occasion de la journée nationale du Moudjahid, a-t-elle encore précisé. Les travaux des participants seront présentés en ligne sous forme de trois dimensions (3D). «*Des montants financiers allant de 20 000 à 50 000 seront donnés aux trois premiers lauréats*», a ajouté la même responsable. **R. C.**

Cinéma

Accord historique entre Universal et AMC

Ils étaient en guerre depuis fin avril sur les délais entre la sortie d'un film dans les salles et sa diffusion en streaming : AMC, numéro un des cinémas aux Etats-Unis, et les studios Universal, ont annoncé un accord «*historique*» en la matière. Jusqu'à présent, l'usage voulait aux Etats-Unis qu'un délai de 90 jours s'écoule entre la première projection d'un film et sa sortie sur un quelconque format numérique (DVD, vidéo à la demande, etc). L'accord «*pluri-annuel*» conclu entre Universal et AMC ramène ce délai minimum à 17 jours, selon un communiqué des deux groupes transmis. «*L'expérience en salles continue d'être le cœur de notre activité. Le partenariat forgé avec AMC est animé par notre désir mutuel d'assurer un avenir prospère à l'écosystème de la distribution de films et de satisfaire la demande des consommateurs*», déclare dans le communiqué Donna Langley, présidente d'Universal Pictures. «*AMC accueille avec enthousiasme ce nouveau modèle industriel*», assure de son côté le directeur général de la plus importante chaîne de salles de cinéma d'Amérique du Nord, avec 8 000 écrans. «*La vidéo à la demande premium ajoute au potentiel de rentabilité des studios de cinéma, ce qui devrait à son tour se traduire par la sortie de films en plus grand nombre*», estime Adam Aron. Fin avril, M. Aron avait pourtant vivement critiqué Universal, qui avait exprimé son intention de sortir ses films à la fois en salles et sur les plateformes de VOD, même une fois la pandémie de Covid-19 passée. AMC avait même écrit aux studios pour les avertir qu'il ne projetterait «*plus aucun film Universal dans ses cinémas*» par mesure de rétorsion. Les termes de l'accord annoncé mardi, qui survient alors que l'industrie cinématographique mondiale est mise en difficulté par la crise sanitaire et le confinement, restent «*confidentiels*», insiste le communiqué. Mais les deux groupes vont commencer dans les semaines à venir des «*discussions autour des accords de distribution dans les pays européens et du Moyen-Orient où AMC est implanté*», précisent-ils. L'an dernier, les cinémas ont engrangé des profits records, à hauteur de 42,5 milliards de dollars, à la faveur notamment d'une série de grosses productions Disney. Mais l'essentiel de leur croissance s'est fait hors d'Amérique du Nord et les exploitants de salles voient depuis longtemps d'un mauvais œil l'engouement des spectateurs pour les services de streaming.

M. K.

Etas-Unis

Madonna censurée pour désinformation

Comme Donald Trump, qu'elle a pourtant toujours combattu, Madonna a été censurée sur les réseaux sociaux pour avoir fait la promotion de Stella Immanuel, médecin aux propos très controversés, chantre de l'hydroxychloroquine et remettant en cause l'efficacité des masques. Mardi, Twitter, Facebook et YouTube ont ainsi supprimé pour désinformation une vidéo de cette médecin, retweetée par Donald Trump. Madonna, qui l'avait également publiée sur son compte Instagram, a vu dans un premier temps son message flouté et marqué de la mention «*fausse information*». Le message n'est actuellement plus visible sur le compte de la chanteuse. La vidéo en question montre un groupe de médecins expliquer, entre autres, que les masques ne sont pas nécessaires et qu'il «*existe un médicament*» pour traiter le coronavirus, l'hydroxychloroquine. «*On peut guérir du virus, cela s'appelle l'hydroxychloroquine*», déclare la médecin, Stella Immanuel, qui apparaît dans la vidéo parmi d'autres blouses blanches devant la Cour suprême. Elle assure que le médicament a empêché ses propres patients de mourir du Covid-19, et qu'il rend le port du masque et le confinement inutiles. Interrogé sur cette médecin mardi en conférence de presse, Donald Trump l'a jugée «*très impressionnante*». «*J'ai pensé que sa voix était importante, mais je ne sais rien d'elle*», a-t-il déclaré. Stella Immanuel, diplômée de médecine à l'université de Calabar au Nigeria, a notamment promu par le passé l'idée que les Etats-Unis étaient gouvernés par des «*reptiliens*». Dans une vidéo de 2015, elle dit que les dirigeants des Etats-Unis sont des «*esprits reptiliens*», «*mi-humains, mi-extraterrestres*». Elle dénonce l'usage d'ADN extraterrestre en médecine, causant des mélanges entre humains et démons. Elle a également expliqué que les problèmes gynécologiques tels l'endométriose étaient liés à des relations sexuelles avec des esprits du mal.

G. H.

Malaisie

L'ex-Premier ministre Najib Razak condamné à 12 ans de prison

L'ex-Premier ministre malaisien Najib Razak a été condamné mardi à 12 ans de prison dans son premier procès pour corruption, une décision dont il compte faire appel, deux ans après la chute de son gouvernement dans le retentissant scandale 1MDB.

Par Rosa C.

La Haute Cour de Kuala Lumpur a également condamné l'ancien dirigeant de 67 ans à une amende de 210 millions de ringgits (42 millions d'euros) après l'avoir reconnu coupable de sept chefs d'accusation dans cette fraude de plusieurs milliards de dollars aux ramifications planétaires.

Najib Razak était accusé d'avoir, avec ses proches, pillé le fonds souverain 1Malaysia Development Berhad (1MDB), censé contribuer au développement économique de la Malaisie.

Une partie des fonds détournés aurait servi à financer le film «*Le Loup de Wall Street*» avec Leonardo DiCaprio, tandis que la banque Goldman Sachs a été éclaboussée par l'affaire.

«*Je regrette la décision de la csour, mais nous irons en appel*», a déclaré l'ancien Premier ministre aux journalistes. «*Ce n'est pas la fin du monde, je crois en mon innocence*», a-t-il insisté pendant que des centaines de ses partisans en colère scandaient «*longue vie à Najib !*» à la sortie de la Haute Cour.

Najib Razak sera autorisé à rester libre sous caution jusqu'à la fin de la procédure d'appel.

La colère des Malaisiens contre ce pillage a joué un grand rôle dans la défaite électorale surprise en 2018 de la coalition menée par Najib Razak, qui dirigeait le gouvernement depuis 2009.

Le jugement a été accueilli comme une bonne nouvelle pour l'État de droit en Malaisie, alors que le parti de Najib Razak a regagné le pouvoir en mars après la chute d'une coalition réformiste.

Certains redoutaient que l'alternance n'affecte l'issue de ce procès, comme avait semblé le présager l'abandon des poursuites contre Riza Aziz, le beau-fils de l'ex-Premier ministre et l'un des producteurs du «*Loup de Wall Street*», dans le cadre d'un accord avec le ministère public.

Le gouvernement «*respecte la décision*» de la Haute Cour et invite les Malaisiens à «*avoir toute confiance dans la justice et à considérer cette institution comme libre et indépendante*», a réagi le Premier ministre, Muhyiddin Yassin.

Une prise de position qui pourrait lui valoir le «*soutien de ceux qui voulaient voir* (appliquée) *la justice dans cette affaire*», a estimé auprès de l'AFP Bridget Welsh, une spécialiste de la Malaisie à l'université de Nottingham. Le Chef du gouvernement s'est ainsi profilé comme quelqu'un qui «*fait passer le pays avant la politique*».

L'alliance «Le pacte de l'espoir», conduite par Anwar Ibrahim, qui avait contribué à évincer Najib Razak, a salué le verdict, y voyant «*une immense victoire pour les Malaisiens*».

Ph. > D. R.

Ce premier procès devant la Haute Cour de Kuala Lumpur, qui a duré seize mois, portait sur le transfert de 42 millions de ringgits (8,4 millions d'euros) de SRC International, une entité du fonds, vers les comptes bancaires de Najib Razak.

Ce dernier a systématiquement rejeté toutes les accusations et a déclaré ignorer les transactions opérées par SRC.

Mais le juge l'a déclaré coupable des sept chefs d'accusation d'abus de pouvoir, abus de confiance et blanchiment d'argent.

Najib Razak est demeuré calme, inclinant la tête après la lecture du verdict. Ses avocats ont présenté l'ex-Premier ministre en victime, désignant le financier malaisien Low Taek Jho comme principal responsable et «*cerveau*» du pillage.

Aussi surnommé Jho Low, l'homme poursuivi en Malaisie et aux États-Unis, reste introuvable mais a protesté de son innocence par l'intermédiaire de ses avocats. Les détournements jugés dans le premier procès de Najib Razak sont modestes au regard de ceux visés par son deuxième procès, le plus important, qui porte sur plus de 500 millions de dollars.

La Malaisie avait accusé Goldman Sachs et plusieurs de ses responsables d'avoir permis les détournements en organisant une émission obligataire de 6,5 milliards de dollars pour 1MDB.

Mais vendredi, la Malaisie a conclu un accord de 3,9 milliards de dollars pour mettre fin aux poursuites contre le géant de Wall Street.

R. C.

Commentaire

Torture

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a encore quelques années, la Turquie, qui comptait sérieusement sur une adhésion à l'Union européenne, avait adapté la majorité de ses institutions pour répondre aux normes européennes concernant les Droits de l'Homme et de la justice. Mais la situation entre Ankara et Bruxelles ne cessant de se détériorer ces vingt dernières années, et une entrée de la Turquie au sein de l'UE devenant de plus en plus improbable, la police et la justice turques sous l'impulsion du «*sultan*» Recep Tayyip Erdogan, qui s'est au fil des ans arrogé toujours plus de droits et de pouvoirs, sont retombées dans leurs anciennes mauvaises habitudes. Human Rights Watch (HRW) a ainsi appelé hier les autorités turques à enquêter sur des cas présumés de torture et mauvais traitements par les forces de l'ordre à Istanbul et dans le sud-est du pays. «*Il existe des preuves crédibles montrant que la police et des vigiles de quartiers turcs ont commis de sérieux abus contre au moins 14 personnes dans six incidents à Diyarbakir* (sud-est) *et à Istanbul dans les deux derniers mois*», a affirmé Human Rights Watch dans un rapport. Selon l'ONG, les cas rapportés suivent «*une trame inquiétante d'arrestations violentes, de coups et d'autres types d'abus*». HRW appelle les autorités turques à mener une enquête à ce propos. En juin, le Parlement turc avait adopté un projet de loi controversé qui renforce considérablement les pouvoirs de «*vigiles de quartier*». Ces vigiles («bekçi», en turc), qui patrouillent la nuit pour signaler les troubles à l'ordre public, disposent désormais presque des mêmes pouvoirs que les policiers, y compris le port et l'usage d'une arme à feu. Dans deux des cas rapportés par HRW, les policiers auraient pénétré dans des habitations et incité leurs chiens à attaquer les victimes, qui se sont retrouvées avec des marques de morsure sur leurs corps. Dans deux autres cas signalés par HRW, des détenus suspectés d'être impliqués dans une attaque meurtrière contre des policiers auraient été battus et subi des abus, selon des images partagées par des comptes privés sur les réseaux sociaux. HRW affirme avoir examiné les documents légaux et médicaux relatifs aux cas rapportés et interviewé des témoins, les victimes, leurs avocats et leurs familles. Dans quatre cas, les autorités ont simplement rejeté les allégations d'abus sans avoir mené d'enquête, affirme le HRW. «*Le réflexe de nier les abus de la police face aux rapports attestant le recours à la violence, à la torture et au mauvais traitement* (...) *nous est tristement familier, mais il est inadmissible*», a déclaré Tom Porteous, vice-directeur de programmes de HRW. Ainsi, si certains se félicitaient il y a encore deux décennies des avancées de la Turquie, que ce soit sur le plan économique, avec une croissance au beau fixe, ou sur le plan social, ils ont de quoi être déçus. Aujourd'hui, le pays d'Ataturk est dans le rouge à tous les niveaux. Erdogan qui dirige le pays depuis ce temps-là n'a visiblement pas réussi son pari de faire de la Turquie une puissance, mais a au contraire réussi à lui faire perdre son éclat. Désormais, le seul atout dans la manche du président turc est de faire de son pays une zone tampon empêchant, en échange de milliards d'euros exigés à l'UE, des millions de migrants de rejoindre l'Europe.

F. M.

Banque africaine de développement

Les experts indépendants disculpent définitivement Adesina

Le panel d'experts indépendants dirigé par Mary Robinson a disculpé définitivement lundi le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, d'accusations de mauvaise gestion par le comité d'éthique interne, selon son rapport dont l'AFP a obtenu copie.

«*Le panel est d'accord avec le comité* (d'éthique de la BAD) *dans ses conclusions sur les allégations contre le président et estime qu'elles ont été correctement examinées et rejetées par le comité*», conclut le panel dans son rapport adressé lundi à la BAD.

Ce panel de trois experts, dirigé par l'ancienne présidente irlandaise Mary Robinson, avait été chargé début juillet par le conseil des gouverneurs de la BAD d'une «*revue indépendante*» sur le travail du comité d'éthique de l'institution basée à Abidjan, qui avait totalement blanchi M. Adesina de multiples et embarrassantes accusations portées par des «*lanceurs d'alerte*» anonymes.

«*La disculpation d'Akinwumi Adesina de toutes les allégations contre lui confirment sa compétence et son intégrité à la tête de la BAD* (...) *Le Nigeria le soutient pleinement pour un second mandat*», a réagi le président nigérian Muhammadu Buhari mardi.

Ce feuilleton médiatico-financier qui dure depuis avril, lorsque les accusations ont fuité dans les médias, a déstabilisé l'institution panafricaine de développement, et particulièrement son président, élu en 2015 et seul candidat à sa succession, prévue fin août.

M. Adesina, 60 ans, ancien ministre de l'Agriculture du Nigeria, s'est dès le début vigoureusement défendu, rejetant en bloc toutes les accusations et clamant son «*innocence*».

Le panel, dirigé par Mme Robinson, avocate de profession qui a aussi été Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme de 1997 à 2002, a considéré que les seize accusations qui visaient M. Adesina avaient été correctement examinées par le comité d'éthique de la BAD, au regard des règlements et procédures internes de la Banque, considérant notamment que les lanceurs d'alerte n'avaient pas apporté de preuves.

Mais Mme Robinson et les deux autres experts, le magistrat gambien Hassan B. Jallow et le Sud-Africain Leonard F. McCarthy, ancien vice-président pour l'intégrité à la Banque mondiale, n'ont pas enquêté sur les accusations elles-mêmes, ce qui n'était pas leur mandat.

MC Oran

La candidature de Mahyaoui pour la présidence de la SSPA se précise

LE PRÉSIDENT du CSA/MC Oran, Tayeb Mahyaoui, s'apprête à déposer sa candidature pour briguer le poste de président du Conseil d'administration de la Société sportive par actions (SSPA) du club de Ligue 1 de football, a-t-on appris mardi auprès de son entourage. La SSPA/MCO est sans président depuis juin 2019, soit depuis la démission d'Ahmed Belhadj, qui a assuré cette mission pendant cinq saisons, rappelle-t-on. Les interminables conflits entre les actionnaires ont porté un énorme préjudice à la formation phare de la capitale de l'Ouest et ralenti le processus de son affiliation à l'entreprise «Hyproc Shipping Company» (filiale de Sonatrach), après que les deux parties aient signé un protocole d'accord en janvier 2019 sous le parrainage des autorités locales. Tayeb Mahyaoui promet justement de relancer ce processus, en assainissant d'abord la situation financière et administrative de la SSPA, comme exigé par la direction d'Hyproc pour conclure la transaction, a précisé la même source. Ayant déjà présidé la SSPA/MCO lors de l'exercice 2010/2011, l'actuel patron du club amateur du «Mouloudia» s'est engagé, s'il venait d'être élu lors de l'assemblée générale des actionnaires prévue le 10 août prochain, à se retirer de son poste, une fois le club racheté par «Hyproc» ou une autre entreprise publique, assure-t-on encore de même source. La crise administrative et financière qui secoue le MCO a interpellé les autorités de la wilaya qui organisent depuis quelques semaines des rencontres à répétition entre les principaux actionnaires du club afin d'aplanir leurs divergences et les aider à trouver un consensus pour élire un nouveau président capable de remettre de l'ordre dans la maison, souligne-t-on. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, en visite de travail à Oran la semaine passée, avait été à son tour interpellé par des supporters du MCO qui se sont plaints auprès de lui de la situation prévalant dans les hautes sphères de leur formation. Le représentant du gouvernement avait lui aussi déploré l'état dans lequel s'est retrouvée la formation d'«Al Hamri», appelant les actionnaires à «*régler leurs problèmes internes*» pour permettre à leur club, qui n'a plus goûté à la joie des sacres depuis 1995, de retrouver son lustre d'antan.

Coupe arabe des nations 2021

Le vainqueur empochera 5 millions dollars

LE VAINQUEUR de la Coupe arabe des nations 2021 de football, prévue au Qatar, empochera 5 millions de dollars, tandis que le finaliste se contentera d'un chèque de trois millions, rapporte mardi la presse locale. Cette compétition qui se tiendra en novembre et décembre 2021, soit un an avant la Coupe du monde au Qatar, devrait regrouper 22 sélections issues de deux continents (Afrique-Asie). Elle sera disputée dans des stades haut de gamme qui seront également le théâtre, 12 mois plus tard, du Mondial.

Une dotation totale de 25 millions de dollars est allouée à cette Coupe arabe des nations, ce qui constitue une première pour une compétition arabe, estime la publication qatarie «*Stade Doha*».

Le tournoi impliquera uniquement des joueurs locaux, étant donné qu'il se déroulera en dehors des fenêtres du calendrier international.

«*La compétition sera donc l'occasion à la sélection nationale des joueurs locaux, sous la direction de l'entraîneur Madjid Bougherra, de faire ses preuves et défendre les couleurs nationales lors de cette épreuve qui s'annonce grandiose*», selon la FAF.

Le format détaillé de la compétition ainsi que le calendrier de la compétition seront communiqués prochainement par la FIFA.

«*En coopération avec le Qatar, la FIFA souhaite profiter de l'occasion pour promouvoir le meilleur du football arabe tout en garantissant les normes les plus élevées en matière d'organisation événementielle et d'hospitalité*», a expliqué le président de la Fédération internationale, Gianni Infantino, dans son invitation adressée à la FAF, assurant qu'il s'agira, en outre, d'un coup d'envoi idéal pour la grande fête du football qui se prolongera dans la région jusqu'à la finale de la Coupe du monde 2022.

USM Alger

Haddi rassure sur la venue du futur entraîneur

■ Le directeur général de l'USM Alger, Abdelghani Haddi, a assuré que la direction est «toujours en discussions» avec l'éventuel futur entraîneur étranger, soulignant qu'il reste quelques détails à régler avant de dévoiler son identité.

Ph.>D. R.

Par Mahfoud M.

«*Les discussions sont toujours en cours avec un entraîneur étranger pour diriger l'équipe la saison prochaine. Il reste quelques détails à régler pour pouvoir annoncer son arrivée d'une manière officielle. Pour le moment, nous préférons ne pas en dire plus par souci de préserver le cachet confidentiel des négociations*», a indiqué à le DG du club de Soustara. Même si ce dernier a refusé de dévoiler l'identité de ce coach, des sources du club indiquent qu'il s'agit du technicien français, Cicolini, qui a déjà travaillé en Algérie avec la JSK et que c'est le directeur sportif Antar Yahia qui a entamé les négociations avec lui. De son côté, invité à intégrer le futur staff technique de l'équipe, l'actuel entraîneur de l'USMA, Mounir Zeghdoud, successeur de Dziri Billel en mars dernier, a refusé la proposition qui lui a été faite par la direction. «*Sur le plan contractuel, Zeghdoud occupe toujours le poste d'entraîneur jusqu'à la fin de la saison. En tant qu'ancien joueur qui avait marqué son passage à l'USMA, nous lui avons proposé l'idée de faire partie de la composante du futur staff technique, mais il a refusé pour des raisons personnelles. Nous respectons son choix*», a-t-il ajouté. S'agissant des dernières informations concernant la «*libération*» du défenseur Mohamed Rabie Meftah, considéré comme l'un des tauliers de l'effectif, Abdelghani Haddi a tenu à apporter des précisions. «*Meftah est en fin de contrat, il n'a pas été libéré. Seulement, la direction ne l'a pas invité à prolonger son bail, je le considère comme un joueur qui a admirablement marqué son passage à l'USMA, il n'a jamais failli à sa mission en mouillant son maillot à chaque fois. Mais, le mouvement arrivées-départs fait partie de la vie d'un club, c'est une histoire de destin*». Concernant le milieu de terrain défensif Hamza Koudri et le gardien de but Mohamed Lamine Zemmamouche : «*Ces deux joueurs font toujours partie de l'effectif, nous n'allons pas chambouler l'équipe. Notre priorité est de préserver l'ossature, tout en engageant de nouveaux joueurs capables d'apporter un plus, selon les besoins définis. Le directeur sportif Anthar Yahia est en train de travailler dans ce sens*», a-t-il expliqué. Appelé à évoquer les premiers mois du Groupe Serport, devenu actionnaire majoritaire dans la SSPA en mars dernier, le DG de l'USMA a assuré que la nouvelle direction «*fait de son mieux*» pour permettre au club d'amorcer une nouvelle étape. «*La nouvelle direction ne ménage aucun effort pour d'abord régler les dossiers en suspens, mais également se projeter sur l'avenir, et la nécessité de réaliser notre projet sportif, dont le fameux centre de formation. Sur le plan purement technique, nous n'allons pas promettre des miracles aux supporters, d'autant que nous considérons le prochain exercice comme transitoire, tout en visant bien évidemment le podium. Ce n'est qu'à partir de la saison 2021-2022 que l'USMA reverra ses ambitions à la hausse*», a-t-il conclu.

M. M.

Avenir de la saison 2019-2020

Khaldi en appelle au sens des responsabilités de la FAF

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a appelé mardi le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) à «*privilégier l'intérêt suprême du pays et faire preuve de sens de responsabilités, de sagesse et de raison*». «*Le bureau fédéral est le seul organe habilité à décider du sort de la saison en cours, conformément à l'article 82 des statuts de la FAF. Je saisis cette occasion pour lui demander de mettre l'intérêt suprême du pays au-dessus de toutes autres considérations et de faire preuve d'un sens de responsabilités, de sagesse et de raison*», a déclaré le ministre, en marge de la signature d'un accord-cadre à Alger entre les ministères de la Jeunesse et des Sports et de la Poste et des Télécommunications pour accompagner le mouvement sportif national. Il a également appelé la fédération, lorsqu'elle traitera ce dossier, à «*instaurer une atmosphère de tranquillité et de stabilité, surtout dans cette circonstance exceptionnelle que traverse notre pays et les grands défis qui l'attendent*». L'avenir de la saison footballistique 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison de la pandémie de Covid-19, sera connu mercredi au terme de la réunion extraordinaire du Bureau fédéral de la FAF, provoquée pour examiner les résultats de la consultation écrite initiée à cet effet. Lundi soir, la FAF a dévoilé les premiers chiffres relatifs à cette consultation écrite. 96 membres sur l'ensemble des 112 (85,7 %) composant l'AG se sont exprimés, alors que 16 autres (14,3 %) ont préféré s'abstenir. Trois membres ont transmis une fiche non renseignée. Sur l'ensemble des 32 clubs composant les deux Ligues professionnelles, seules la JS Kabylie et l'ES Sétif ne se sont pas exprimées. Selon une source autorisée, la majorité écrasante a opté pour l'arrêt de la saison, tout en retenant le choix B3 (désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation), en attendant son approbation par le BF. Le CR Belouizdad, leader de la Ligue 1 au terme de la 22e journée, serait ainsi proclamé champion de la saison, pour la 7e fois de son histoire. L'on s'achemine ainsi vers une Ligue 1 professionnelle composée de 20 clubs la saison prochaine et une Division 2 de deux groupes de 18 formations chacun.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Approches

Le Maroc, un pays en pleine déliquescence

IL EST DU DEVOIR de tout Algérien, en sa qualité de Maghrébin, de manifester sa fierté quand le Maroc se retrouve auréolé de signes de réussite économique et sociale et de bonne santé sur le plan de climat politique interne. Malheureusement ce sentiment de fierté se range de lui-même aux oubliettes ou au placard des songes impossibles, tant le Royaume voisin donne moins l'occasion de l'applaudir que de le conspuer.

En effet, il est navrant de voir ce pays au passé prestigieux, qui a donné naissance à des personnalités influentes telles que Abdelkrim Khettabi et Mohammed V, ne faire parler de lui aujourd'hui que dans les rubriques les moins dignes d'être évoquées. Après s'être illustré dans le monde des arts et des lettres et du sport avec des noms tels ceux de Seddiki, Laabi, Katibi ou El Moutawakel ou encore dans le domaine politique avec Benbarka, le nom du Maroc n'est plus arboré qu'au fronton des journaux «People» et des rubriques des faits divers, après être devenu la risée du monde entier. On ne saurait certes se réjouir de la grave décadence et de la honteuse descente aux enfers moraux qui a frappé ce grand peuple, mais force est de relever que le nom du Maroc est devenu synonyme de tourisme sexuel et de satisfaction des plus bas instincts des êtres les plus pervers des sociétés occidentales.

Cette déliquescence effrénée qui a atteint la société marocaine, plus à plaindre qu'à condamner, n'aurait pu avoir lieu et s'amplifier sans la gouvernance passive et même complice d'un Etat royal plus inquiet du maintien de son pouvoir et de ses immenses privilèges que du bonheur de son peuple. Il va sans dire que le peu enviable rang de premier (on est lauréat là dans le secteur qu'on peut…) producteur mondial de cannabis permet à la fois au souverain régnant de laisser la population dans ses illusions hallucinogènes tout en lui permettant de vivoter par cette culture et ce commerce que même le diable aurait honte de pratiquer.

Cette économie de l'extrême misère et de survie dans le dénuement, cachée aux yeux du monde par les murailles du mensonge et de la propagande ne pouvait que mener le Maroc dans l'impasse.

L'extrême misère d'un côté et la pression dictatoriale exercée par les sbires du Makhzen de l'autre font désormais office de marteau et d'enclume enserrant un peuple qui ne parvient plus à supporter ces deux forces hostiles.

La débandade qui s'esquisse déjà laisse présager d'une explosion sociale imminente. Le peuple marocain frère mérite réellement un autre sort, un destin différent de celui dans lequel l'enferme ce pouvoir aux abois, un destin qui soit à hauteur de ses valeurs profondes à même de lui permettre de prendre en charge son destin.

Nassim S.

Le Bureau fédéral a pris la décision hier

Saison terminée, le CRB champion, la Ligue I à 20 clubs

■ *Ce qui n'était que pure rumeur s'est donc confirmé hier à la fin de la réunion du Bureau fédéral, après la consultation écrite engagée par la structure dirigeante du football national pour décider du sort de la saison en cours.*

Par Mahfoud M.

La FAF a décidé de décréter la fin de saison tout en déclarant le CR Belouizdad, qui a été leader de la Ligue I pour plusieurs journées, champion de l'exercice 2019/2020. C'est le septième championnat d'Algérie pour le Chabab qui avait aussi décroché une Coupe d'Algérie la saison d'avant et orne, de ce fait, sa vitrine avec un autre titre. Pour ce qui est des clubs qui participeront aux différentes compétitions continentales la saison prochaine, ce sont l'ESS, le MCA et à un degré moindre la JSK qui sont concernés, en attendant de connaître le vainqueur de la Coupe d'Algérie. La rétrogradation a été annulée, ce qui fait que des équipes comme le NAHD, le NCM et l'USB l'ont échappé belle. Pour ce qui est de la saison prochaine, on apprend que la FAF a adopté une Ligue I à 20 clubs, avec l'accession de quatre clubs de la Ligue II, alors qu'il était prévu de changer le système de compétition mais avec seulement 18 clubs au lieu de 16 actuellement. Le même principe est adopté pour la Ligue II, où quatre clubs accèdent tout en annulant la descente.

M. M.

Arabie Saoudite

Début des rituels du Hadj à La Mecque

LES HADJIS ont commencé hier les rituels du Hadj qui se déroule à La Mecque cette année en format très restreint et dans le respect de nombreuses précautions sanitaires pour cause de pandémie de coronavirus (Covid-19).

Portant un masque et se tenant à distance les uns des autres, les fidèles ont tourné autour de la «Kaaba», au cœur de la Grande mosquée de La Mecque, selon des images en direct des télévisions saoudiennes.

Contrairement à l'accoutumée et pour cause de pandémie de Covid-19, les hadjis ne seront pas autorisés à toucher la Kaaba afin de limiter les risques d'infection, ont indiqué les autorités saoudiennes, disant avoir déployé cliniques mobiles et ambulances sur le terrain pour faire face à toute éventualité.

Ryadh a indiqué que seulement un millier de fidèles résidant dans le royaume seraient autorisés cette année, les médias locaux faisant état de quelque 10 000, soit une infime fraction des 2,5 millions de fidèles ayant accompli les rituels du Hadj en 2019.

Les hadjis ont été soumis à des contrôles de santé et placés en quarantaine à leur arrivée à La Mecque ce week-end. Leurs bagages ont été désinfectés, selon des images des médias saoudiens.

Yanis G.

Complexe Sider El Hadjar

7 individus sous contrôle judiciaire pour vol de matériel électronique et électrique

SEPT PERSONNES ont été placées sous contrôle judiciaire dans une affaire de vol de matériel électronique et électrique au complexe Sider El Hadjar d'Annaba, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

Une huitième personne, présentée dimanche avec ce groupe dans la même affaire devant le juge instructeur près le tribunal d'El Hadjar, a été relaxée, selon la même source.

La brigade de la gendarmerie d'El Hadjar a ouvert en juin passé une enquête suite à une plainte contre X faite par le complexe Sider El Hadjar à la suite de la disparition de matériels-électronique et interrupteurs électriques à l'unité du Haut fourneau n° 2, a-t-on indiqué.

Le directeur général du complexe Sider El Hadjar, Réda Belhadj, a déclaré à l'APS qu'après la plainte contre X déposée dans l'affaire de disparition de matériel électronique et électrique, l'administration du complexe a procédé à la suspension, à titre conservatoire, de huit employés travaillant dans la zone où a eu lieu le vol.

Le même responsable a précisé que les équipements disparus ont été remplacés tandis que le Haut fourneau n° 2 demeure à l'arrêt depuis mars passé dans le cadre des mesures préventives contre le Covid-19, «*mais est prêt à reprendre l'activité*».

Le complexe dispose actuellement d'un stock suffisant de produits semi-industrialisés nécessaires pour le fonctionnement des autres unités productives du complexe, a ajouté le responsable du complexe.

Lamine C.